



# Assemblée générale

Distr. générale  
20 septembre 1999  
Français  
Original: anglais

---

**Cinquante-quatrième session**  
**Deuxième Commission**  
**Questions renvoyées à la Deuxième Commission**

## **Lettre datée du 17 septembre 1999, adressée au Président de la Deuxième Commission par le Président de l'Assemblée générale**

J'ai l'honneur de vous communiquer ci-joint les décisions que l'Assemblée générale a prises à la 3e séance plénière de sa cinquante-quatrième session en ce qui concerne les questions renvoyées à la Deuxième Commission.

Je souhaite appeler votre attention sur les recommandations relatives à l'organisation de la session, figurant à la section II du rapport du Bureau (A/54/250), qui ont été approuvées par l'Assemblée générale à sa 3e séance plénière.

Permettez-moi d'appeler également votre attention sur le paragraphe 47 ainsi que sur la partie du paragraphe 57 dudit rapport concernant l'ordre du jour des grandes commissions.

J'apprécierais vivement votre collaboration à cet égard.

*(Signé)* Theo-Ben **Gurirab**

## Annexe

### Questions renvoyées à la Deuxième Commission

1. Questions de politique macroéconomique (point 97) :
  - a) Réunion internationale de haut niveau chargée d'examiner la question du financement du développement à l'échelon intergouvernemental;
  - b) Financement du développement, y compris le transfert net de ressources entre pays en développement et pays développés;
  - c) Commerce et développement;
  - d) Science et technique au service du développement;
  - e) Crise de la dette extérieure et développement.
2. Questions de politique sectorielle (point 98) :
  - a) Coopération pour le développement industriel;
  - b) Les entreprises et le développement.
3. Développement durable et coopération économique internationale (point 99) :
  - a) Respect des engagements et application des politiques convenus dans la Déclaration sur la coopération économique internationale, en particulier la relance de la croissance économique et du développement dans les pays en développement, et application de la Stratégie internationale du développement pour la quatrième Décennie des Nations Unies pour le développement;
  - b) Application des décisions de la Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II);
  - c) Participation des femmes au développement;
  - d) Mise en valeur des ressources humaines;
  - e) Migrations internationales et développement, y compris la question de la convocation d'une conférence des Nations Unies sur les migrations internationales et le développement, qui aborderait les questions liées aux migrations;
  - f) Mise en oeuvre du Programme d'action pour les années 90 en faveur des pays les moins avancés;
  - g) Relance du dialogue sur le renforcement de la coopération économique internationale pour le développement par le partenariat;
  - h) Application du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement.  

[L'Assemblée générale a décidé, à la lumière de la décision 53/443 du 15 décembre 1998, que la séance plénière consacrée à la célébration du trentième anniversaire du Fonds des Nations Unies pour la population aurait lieu le mercredi 27 octobre 1999 au matin.]
4. Environnement et développement durable (point 100) :
  - a) Mise en oeuvre d'Action 21 et Programme relatif à la poursuite de la mise en oeuvre d'Action 21;
  - b) Décennie internationale de la prévention des catastrophes naturelles;
  - c) Convention sur la diversité biologique;

- d) Protection du climat mondial pour les générations présentes et futures;
- e) Application de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique;
- f) Application des décisions de la Conférence mondiale sur le développement durable des petits États insulaires en développement.
5. Activités opérationnelles de développement (point 101) :
- [L'Assemblée générale a décidé de renvoyer le rapport de l'Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement sur les opérations, la gestion et le budget du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme à la Deuxième Commission pour examen au titre du point 101 (Activités opérationnelles de développement).]
- a) Activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies;
- b) Coopération économique et technique entre pays en développement.
6. Formation et recherche (point 102).
7. Souveraineté permanente du peuple palestinien dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem, et de la population arabe dans le Golan syrien occupé sur leurs ressources naturelles (point 103).
8. Mondialisation et interdépendance (point 104).
9. Mise en oeuvre de la première Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté (1997-2006) (point 105).
10. Rapport du Conseil économique et social (chap. I à V, VII (sect. A à C et E à H) et IX) (point 12).
- [L'Assemblée générale a décidé que les chapitres du rapport indiqués ci-dessous seraient également renvoyés aux séances plénières et aux Troisième et Cinquième Commissions, comme suit :
- |  |   |
|--|---|
| a) Chapitres I, VII (sect. B et C) et IX . . . . . | Séances plénières et Troisième et Cinquième Commissions |
| b) Chapitre II . . . . .                           | Séances plénières                                       |
| c) Chapitres III à V et VII (sect. A) . . . . .    | Séances plénières et Troisième Commission.]             |
-